

Electricien(ne) biens d'équipements

Métier :	Manufacturing
Famille d'emploi :	Tooling
Code emploi :	IR28
Groupe(s) et classe(s) :	Niv 1 : D7 Niv 2 : D8

Exemples non exhaustifs de postes associés :	Technicien(ne) électricien(ne)

Description de l'emploi

Nature et périmètre des responsabilités exercées	Au sein d'un département Tooling d'un site industriel et sous la responsabilité d'un(e) Chef(fe) d'Unité Élémentaire de Travail, l'électricien(ne) a pour mission de procéder à la construction, réparation, démantèlement, transfert industriel d'ensembles ou de sous-ensembles de biens d'équipements industriels ou de lignes process complètes. Il/elle peut aussi être amené(e) à réaliser un réseau électrique ou informatique pour un local industriel ou un atelier tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes.
Activités significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le câblage des installations conçues en interne dans le cadre d'un chantier et sous la responsabilité du/de la chef(fe) de chantier. - Réaliser le câblage de l'armoire électrique de l'installation dans les ateliers du Tooling en amont de l'intégration. - Repérer, décâbler et recâbler des installations dans le cadre de rétrofit industriel. - Repérer, décâbler et recâbler des lignes process dans le cadre de transfert industriel entre bâtiment ou sites de production. - Réaliser le montage des composants électriques sur l'installation avant câblage de celle-ci. - Participer à la mise au point électrique des installations avec l'automaticien(ne), le/la roboticien(ne) et le/la mécanicien(ne) de l'affaire présent(e)s sur les chantiers. - Mettre à jour les schémas électriques papier dans le cadre de la mise au point (Pendant le chantier). - Transmettre les modifications au/à la concepteur-trice électrique pour mise à jour des schémas. - Réaliser à la fin du chantier le contrôle des circuits (contrôle de la continuité des terres). - Raccorder l'armoire au réseau électrique de l'usine en respectant des procédures de sécurité obligatoires lors de ce type d'intervention.
Autonomie et latitude d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser son activité en autonomie, seul(e) ou en binôme, en réalisant préalablement l'analyse des risques et en rédigeant le bon d'intervention suivant les procédures d'intervention et les fréquentiels de contrôle définis - Suivre les procédures d'intervention et fréquentiels des contrôles définis
Principales Relations de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Son/sa hiérarchique - Le/la chef(fe) de chantier de façon quotidienne pour mettre en place le planning de la journée de travail et la sécurité du chantier. - Le/la concepteur-trice électrique pour prendre connaissance des schémas électriques et du travail à réaliser sur les installations.

Fiche Descriptive des Emplois

	<ul style="list-style-type: none"> - Les mécanicien(ne)s, les électricien(ne)s, l'automaticien(ne) et le/la roboticien(ne) de l'affaire afin d'échanger sur l'intervention du jour et mettre en place les conditions de sécurité sur le chantier.
Compétences requises à la tenue de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des compétences électriques industrielles. - Maîtrise de la lecture de schémas électriques. - Maîtrise du montage des composants électriques d'une installation. - Capacité à travailler en équipe. - Capacité à mobiliser ses connaissances de base pour les technologies et les caractéristiques des installations de l'ensemble du parc machines. - Capacité à maîtriser et appliquer des procédures d'intervention et des règles de sécurité - Capacité de rigueur dans le diagnostic des pannes lors de la mise au point de l'installation. - Capacités rédactionnelles. - Capacité d'adaptabilité et de réactivité. - Capacité à mobiliser ses connaissances en matière de systèmes de sécurité. - Habilitations électriques et permis nacelle obligatoire.

Niveau 2 (le cas échéant)

Activités additionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Chef(fe) de chantier lors de la construction et l'intégration des installations dans l'environnement industriel (Activité Tooling). - Coordonner directement une équipe constituée de mécanicien(ne)s et d'électricien(ne)s lors de la phase chantier et démarrage d'une installation
Autonomie et latitude d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Autonome dans le déroulé du chantier / planning s'il/elle rencontre des aléas de mise en œuvre, de réception de matériel, de problème de coactivité avec d'autres entreprises, ... - Autonome dans les ressources nécessaires pour mener à bien son chantier et remonter les problèmes à son/sa hiérarchique.
Principales Relations de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Son/sa hiérarchique quotidiennement pour rendre compte de l'avancement du chantier et des actions à mettre en œuvre pour réaliser correctement celui-ci. - Le/la chargé(e) d'affaires client quotidiennement pour faire signer les documents relatifs à la bonne tenue du chantier et rendre compte de l'avancement des travaux et des difficultés éventuelles. - Responsable Ressources Humaines, Médecine du Travail, Responsable Emploi formation, Responsable conditions de travail et Environnement : dans le cadre des relations, pour des actions de prévention ou des interventions, le Contrôle de Gestion (suivi d'absentéisme, Intérimaires, FIP...)
Compétences requises à la tenue de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à gérer transversalement une équipe de professionnel(le)s du Tooling - Capacité à auditer le chantier autour des 10MR. - Capacité à faire respecter les règles de sécurité sur un chantier pour ses collaborateurs-trices et les entreprises - Capacité d'écoute, de communication, de négociation et de conviction, et de prise de décision sous validation de sa hiérarchie - Capacité à transmettre son savoir technique

Applicable à compter du 1^{er} janvier 2024